



## Pour la première fois : banquiers, industriels et parlementaires de tous bords réunis pour défendre une économie souveraine et durable

« Sans matières premières critiques, pas de transition énergétique, pas de compétitivité, pas d'autonomie stratégique. Malheureusement, la situation est grave tant nous dépendons aujourd'hui d'une poignée de pays tiers pour l'approvisionnement de ces matières. ». C'est le constat sans appel de Keit Pentus-Rosimannus, membre de la Cour des comptes européenne lors de la présentation de leur rapport accablant le 2 février dernier.

Tensions géopolitiques, dépendance aux pays extracteurs, volatilité des marchés de l'énergie et risques de rupture d'approvisionnement montrent que la question n'est plus seulement environnementale : elle est avant tout stratégique !

« L'EFC permet le développement de nouveaux modèles d'affaires et de garantir une économie souveraine. »

**Philippe Bolo - Député du groupe Les Démocrates**

Ignorer cette réalité, c'est tuer tout espoir de souveraineté future. Ignorer cette réalité, c'est sacrifier la compétitivité sur l'idéologie d'une économie extractiviste et linéaire. C'est dans ce contexte que l'économie de la fonctionnalité et de la coopération (EFC) constitue une alternative crédible, compétitive, opérationnelle et rentable.

Son principe est clair : passer de la vente d'une propriété à la vente d'un usage et éco-concevoir les produits pour multiplier leurs vies ainsi que celles de leurs composants stratégiques.

« Passer de l'obsolescence programmée des produits à la pérennité programmée représente une rupture de code sans précédent de l'économie, qui a jusqu'à présent considéré à tort la nature uniquement comme une commodité inaltérable. »

**Fabrice Bonnifet - Président du C3D & GenAct**

Le Collège des Directeurs du Développement Durable (C3D), aux côtés d'acteurs industriels et financiers, travaille à lever ces freins pour faire de l'EFC un nouveau paradigme économique du XXI<sup>e</sup> siècle.

### Reconnaître la valeur de la durabilité : le verrou principal

Le 5 février 2026, les parties prenantes se réuniront avec des parlementaires de tous horizons pour accélérer la généralisation de l'EFC, en commençant par le cœur du problème : l'absence de reconnaissance suffisante de la durabilité.

L'enjeu est simple : donner de la valeur à ce qui dure – ce que l'on sait désormais mesurer de façon fiable et documentée.

« Pour rendre nos entreprises plus résilientes et compétitives, nous devons réformer notre manière d'investir pour financer les actifs qui conservent leur valeur : les métaux, les usages, les savoir-faire. »

**Romain Dekeyser - Directeur Impact et innovation  
Caisse d'Épargne Hauts de France**

Les avantages socio-économiques sont nombreux et crédibles. En amont, rentabilité découplée de l'extraction, création d'emplois non-délocalisables à forte valeur ajoutée et réindustrialisation. En aval, amélioration du pouvoir d'achat des consommateurs en permettant l'accès à des produits de meilleure qualité au plus grand nombre - acheter un usage sur une durée définie se révèle souvent moins onéreux que la possession.

Sur le terrain quelques entreprises pionnières ont commencé à transformer leur modèle d'affaires en comprenant qu'il se jouait là un avantage comparatif majeur. Aujourd'hui, elles sont rejointes par de plus en plus d'entreprises dans toutes les filières.

« Nos entreprises innovent pour passer de la propriété à l'usage, mais pour passer à l'échelle, il est nécessaire d'adapter l'amortissement à la longévité des produits. »

**Olivier Colleau - CEO Groupe Kiloutou**

Mais pour inscrire cette nouvelle compétitivité sur les territoires, les acteurs économiques et financiers ont besoin d'un cadre incitatif.

### **La solution : adopter un cadre comptable et légal favorable**

Les représentants des entreprises et du monde financier appellent à une évolution ciblée et incitative du cadre comptable, condition essentielle pour libérer les leviers de financement :

1. **Adapter les règles d'amortissement comptable pour refléter la durée de vie réelle des matériaux**, afin qu'ils conservent leur valeur au bilan et puissent être pleinement financés sur une longue durée.
2. **Encadrer la façon dont les biens sont conçus** pour garantir leur démontabilité, réparabilité et traçabilité.

« L'EFC est révolutionnaire pour réindustrialiser la France tout en réduisant notre empreinte environnementale. »

**Grégory Blanc - Sénateur du groupe Écologiste et Social**

**Lors de cet événement, seront dévoilées les propositions des parlementaires pour faire de l'EFC la norme lors des prochaines lois et de la campagne présidentielle.**

Le colloque organisé par le Collège des Directeurs du Développement Durable (C3D) se déroule le **5 février 2026 à 14h à l'Atrium Saint-Germain.**

## **Le Collège des Directeurs du Développement Durable (C3D)**

Le Collège des Directeurs du Développement Durable (C3D), qui rassemble plus de 400 entreprises engagées, appelle à une mobilisation collective des entreprises, des financeurs et des pouvoirs publics afin d'adapter le cadre réglementaire et financier à ces modèles durables, compétitifs et souverains.

### **Contacts presse**

**Luce Gramond**  
[luce@greenlobby.fr](mailto:luce@greenlobby.fr)  
06 20 58 07 90

**Hugo Cartalas**  
[hugo@greenlobby.fr](mailto:hugo@greenlobby.fr)  
06 23 78 42 27